



metz

Service des Assemblées

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

**Compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2019 à 17h30
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

POLE FINANCES

1. Etat n°4 des décisions modificatives.
2. Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2020.
3. Approbation du Budget Primitif 2020.

POLE POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION

4. Convention de mise en œuvre de l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) de Metz-Borny.

MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

5. Convention de partenariat entre l'ALEC du Pays Messin et la Ville de Metz.
6. Attribution de subventions pour la réalisation de travaux d'efficacité énergétique dans des logements privés.

COOPERATION INSTITUTIONNELLE

7. Association QuattroPole : subvention et convention d'objectifs et de moyens 2020.

POLE CULTURE

8. Versement des contributions financières 2020 à la Cité musicale-Metz.
9. Projet d'éducation musicale DEMOS - Bilan de la troisième année d'apprentissage et mise en œuvre de deux nouveaux orchestres pour trois ans.
10. Soutien aux associations œuvrant dans le domaine de la musique.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

11. Saison sportive 2019/2020 : accompagnement des clubs par la Ville.
12. Acceptation de prestations des partenaires privés dans le cadre des Trophées du Sport 2019.

POLE MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

13. Avenant n°2 au contrat DSP - stationnement sur voirie.

POLE FINANCES

14. Centre de Congrès - Attribution de la subvention d'équipement et contribution au Gros Entretien Renouvellement 2020.

POLE RESSOURCES HUMAINES

15. Modifications du Régime indemnitaire des agents municipaux (RIFSEEP).

POLE FINANCES

16. Tarifs 2020.

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée,

- Madame Isabelle KAUCIC, Première Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, membre titulaire,
- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Adjointe chargée de Quartiers, membre titulaire,
- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléante,
- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléante,

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Générale,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources Humaines et Moyens Internes,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur du Pôle Finances,
- Monsieur Philippe MARTIN, Responsable de la Cellule Budget,
- Madame Mélanie MARCHAL, Cheffe de service Prospective et Pilotage Budgétaire,
- Madame Catherine VOIRIN, Directrice du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion,
- Monsieur Louis-François REITZ, Directeur Général Délégué à la Coopération Institutionnelle,
- Monsieur Vincent DAPOZZE, Directeur Adjoint du Pôle Culture,
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du service Action culturelle,
- Madame Anne-Claire MANGEL, Directrice adjoint du pôle Animation, Jeunesse, sports et Vie Associative,
- Monsieur Micaël DAVAL, Responsable du Pôle Mobilité Transport,
- Monsieur Maxime LE CORRE, Chef de service Nouvelles Mobilités.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléante,
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, membre suppléante,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléante,
- Monsieur Jean Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, membre suppléante,

Madame Marie RIBLET, Présidente, ouvre la séance à 17h33 en excusant les membres ne pouvant être présents.

Madame Françoise GROLET rappelle qu'elle ne participe pas aux votes des différents points.

1^{er} Point : Etat n°4 des décisions modificatives.

Monsieur MARTIN présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, il est précisé que les 170 K€ reversés par Metz Métropole au titre de l'entretien des espaces verts correspondent à deux exercices (la dépense annuelle étant de 85 K€), cette régularisation étant due à la signature tardive de la convention correspondante.

Des précisions sont également apportées à Madame GROLET concernant la Zac Desvallières, qui démarrera en 2020, et Bon Secours, la recette initialement prévue en 2021 étant avancée.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2020.

Monsieur MARTIN présente le rapport.

Des précisions sont apportées à Madame GROLET concernant le restaurant prévu dans le cadre du centre socioéducatif de borny, et du restaurant scolaire/équipement périscolaire de la Seille, qui bénéficie de subventions notamment de la CAF et au titre de la DSIL.

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : Approbation du Budget Primitif 2020.

Monsieur LEBEAU et Madame GROLET demandent des précisions sur un certain nombre de comptes. Les demandes auxquelles il n'a pas été possible de répondre en séance feront l'objet, dans toute la mesure du possible, de communication d'éléments complémentaires en salle de groupe dématérialisée.

En réponse à une demande de précisions concernant le montant des intérêts, Monsieur KARMANN précise que l'évolution du poste s'explique par le fait que la Ville vient de mobiliser un emprunt auprès de l'AFL. Monsieur LEBEAU, qui s'interroge sur la stratégie d'emprunt, souhaite connaître le niveau d'encours de la dette prévu en 2020. Monsieur KARMANN précise que, réglementairement, le niveau d'encours à donner s'entend au 1^{er} janvier, et qu'il est difficile de fournir une estimation à fin 2020 car le niveau sera tributaire du niveau de réalisation du programme d'investissement et donc de la mobilisation effective de l'emprunt.

A cet égard, Monsieur KARMANN précise que le niveau d'investissement de la collectivité est sur une tendance à la baisse, la politique de soutien des grands investissements

métropolitains (Congrès...) s'achevant. On passerait donc d'un volume de 37/38 M€ à un montant global avoisinant les 30 M€.

S'agissant du fonctionnement, il est précisé en réponse à Monsieur LEBEAU que Monsieur le Maire a souhaité maintenir un niveau de dépenses inférieur d'environ 1,5 M€ à la limite fixée par la contractualisation avec l'Etat. En fonction du résultat de l'exercice, il sera le cas échéant possible d'utiliser cette marge en cours d'année (BS).

4^{ème} Point : Convention de mise en œuvre de l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) de Metz-Borny.

Madame VOIRIN présente le rapport.

En réponse à une demande de Madame GROLET, il est précisé que le prestataire retenu ne peut encore à ce stade être communiqué.

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Convention de partenariat entre l'ALEC du Pays Messin et la Ville de Metz.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

En réponse à une question de Monsieur LEBEAU, Monsieur DUPOUY donne des précisions sur la teneur de cette démarche et sur son articulation avec les autres actions menées en faveur de la rénovation énergétique des ménages notamment les plus modestes.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Attribution de subventions pour la réalisation de travaux d'efficacité énergétique dans des logements privés.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Association QuattroPole : subvention et convention d'objectifs et de moyens 2020.

Monsieur REITZ présente le rapport.

Les comptes 2018 seront communiqués en salle de groupe.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Versement des contributions financières 2020 à la Cité musicale-Metz.

Monsieur DAPPOZZE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Projet d'éducation musicale DEMOS - Bilan de la troisième année d'apprentissage et mise en œuvre de deux nouveaux orchestres pour trois ans.

Madame PROTARD présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Soutien aux associations œuvrant dans le domaine de la musique.

Madame PROTARD présente le rapport.

Monsieur LEBEAU réitère sa demande du coût administratif de traitement des subventions de 150 €.

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Saison sportive 2019/2020 : accompagnement des clubs par la Ville.

Madame MANGEL présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

12^{ème} Point : Acceptation de prestations des partenaires privés dans le cadre des Trophées du Sport 2019.

Madame MANGEL présente le rapport.

Il est précisé que le coût de l'organisation des trophées pour la ville est de l'ordre de 23000 €, hors valorisation des partenaires.

Avis favorable de la Commission

13^{ème} Point : Avenant n°2 au contrat DSP - stationnement sur voirie.

Monsieur DAVAL présente le rapport.

Des précisions sont données concernant le mécanisme financier, qui implique que le délégataire, du fait notamment de mesures, favorables aux usagers, décidées par la ville en matière de tarifs et de gratuité, voit ses recettes diminuer, et dès lors, verse une redevance moindre à la Ville.

Monsieur LEBEAU considère que la teneur du contrat d'origine n'est pas satisfaisante.

Avis favorable de la Commission

14^{ème} Point : Centre de Congrès - Attribution de la subvention d'équipement et contribution au Gros Entretien Renouvellement 2020.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

15^{ème} Point : Modifications du Régime indemnitaire des agents municipaux (RIFSEEP).

Madame GOETZ présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

16^{ème} Point : Tarifs 2020.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Madame GROLET souhaiterait connaître le montant effectif des recettes découlant des enlèvements de dépôts sauvages et d'affichage.

S'agissant des terrasses, l'impact de la hausse des tarifs est de l'ordre de 17000 €.

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 20h40.